

[REDACTED]

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

[REDACTED]

PRESS RELEASE

574th meeting of the Council

- Foreign Affairs -

Luxembourg, 2 and 3 April 1979

President: Mr Jean FRANCOIS-PONCET  
Minister for Foreign Affairs  
of the French Republic

3.IV.79

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Joseph VAN DER MEULEN                      Ambassador,  
Permanent Representative

Denmark:

Mr Henning CHRISTOPHERSEN                      Minister for Foreign Affairs

Germany:

Otto Graf LAMBSDORFF                      Federal Minister for Economic  
Affairs

Mr Klaus von DOHNANYI                      Minister of State,  
Federal Ministry of Foreign  
Affairs

France:

Mr Jean FRANCOIS-PONCET                      Minister for Foreign Affairs

Mr Jean-François DENIAU                      Minister for Foreign Trade

Mr Pierre BERNARD-REYMOND                      State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Ireland:

Mr Michael O'KENNEDY                      Minister for Foreign Affairs

Mr Ray BURKE                      Minister of State at the  
Department of Industry,  
Commerce and Energy

Italy:

Mr Arnaldo FORLANI                      Minister for Foreign Affairs

Mr Adolfo BATTAGLIA                      Deputy State Secretary,  
Ministry of Foreign Affairs

Mr Francesco REBECCHINI                      Deputy State Secretary,  
Ministry of State Holdings

PREPARATION FOR UNCTAD V

The Council held a general exchange of views on the progress made in the preparation of the common position of the Community and the Member States for the Vth UNCTAD to be held in Manila from 7 May to 1 June 1979.

The Council expressed satisfaction at the recent agreement in Geneva on the fundamental aspects of the Common Fund. The exchange of views also enabled the Commission and the delegations to emphasize a number of topics which they hoped would be given special attention during the further preparation of the Community position.

Finally, the Council approved a series of preliminary guidelines which covered virtually all of the items of substance on the agenda for the Manila Conference. It instructed the Permanent Representatives Committee to continue finalizing the common position so that it would be ready in good time for the beginning of the Conference. It agreed to confirm this common position at its next meeting on 8 May and if necessary to take decisions at that meeting on the outstanding problems.

IRON AND STEEL PROBLEMS

The Council took note of a statement by the Commission on its contacts with the United Kingdom and Italian delegations regarding its draft Decision on specific aids for the iron and steel sector, and of statements by a number of delegations and the Commission on the need to lay down Community rules governing aids.

Following an exchange of views on this subject, the Council asked the Commission to continue its bilateral contacts, particularly with the United Kingdom and Italian authorities, with a view to resolving those problems still outstanding, and agreed to take up the matter again at a forthcoming meeting.

NEW ACP-EEC CONVENTION

The Council took stock of the progress of the negotiations on the new ACP-EEC Convention following the Ministerial Negotiating Conference held in Freeport (Bahamas) from 22 to 24 March 1979.

It expressed satisfaction that it had been possible to make substantial progress, chiefly thanks to the efficient preparation of the Conference and the spirit of mutual understanding which had prevailed during the discussions. However, solutions remained to be found on a number of important questions during the final stage of the negotiations.

The Council accordingly held an exchange of views on a number of topics which were still to be covered in the negotiations. On the basis of a statement by Mr CHEYSSON, the Council discussed questions relating to proposed measures for mining products and to investment.

Finally, the Council agreed on the arrangements to be made for the Community's internal work in preparation for the 4th Ministerial Negotiating Conference scheduled for 24 and 25 May 1979.

GATT MULTILATERAL TRADE NEGOTIATIONS

On the basis of a Commission communication, the Council held a detailed discussion on the GATT multilateral trade negotiations, which enabled considerable progress to be made on the items on which difficulties remained. It was not possible however to resolve all the difficulties, since one delegation entered reservations on a number of points; it is to state its position in the next few days in the Permanent Representatives Committee.

MISCELLANEOUS DECISIONS

Environment

The Council adopted in the official languages of the Communities the Directive on the conservation of wild birds. The aim of the Directive is to ensure conservation by banning the hunting of 24 species throughout the Community and by restricting the hunting of 48 additional species in the territory of various Member States. In addition, the Directive permits only 7 species to be marketed throughout the Community, with Member States being able to authorize the marketing of 10 additional species. Finally, the Commission will examine the biological status and repercussions of the marketing of 9 other species.

The Directive, which applies not only to the birds, but also to their eggs, nests and habitats, further lays down rules on certain methods of capture and hunting and determines the criteria which may constitute grounds for possible exceptions to these provisions.

The Council also adopted in the official languages of the Communities the Resolution on the habitats of wild birds, in which it calls upon the Member States to forward to the Commission the list of special protection areas, wetlands of international importance and areas already classified according to national legislation in order to enable the Commission to draw up a list thereof, to take the necessary measures and to make proposals regarding the criteria for the determination, selection, organization and methods of administration of the special protection areas.

413616

NOTE BIO(79)120 AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE, A M BURGHARDT DG I ET A M LECOMTE  
DG VIII

\*\*\*

OBJET : CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES LES 2 ET 3 AVRIL

----

TURQUIE (M VASEY)

-----

LE CONSEIL EXAMINERA DE NOUVEAU L'ENSEMBLE DES MESURES  
ENVISAGEES EN FAVEUR DE LA TURQUIE. IL NE S'AGIT PAS D'ARRETER  
UN MANDAT DE NEGOCIATION POUR LA COMMISSION MAIS DE FIXER LA  
POSITION DE LA COMMUNAUTE EN VUE D'UNE REUNION DU CONSEIL  
D'ASSOCIATION QUI POURRAIT AVOIR LIEU VERS LE MI-MAI. LA  
SITUATION SE PRESENTE COMME SUIVANT :

- GEL POUR 5 ANS DES OBLIGATIONS TURQUES EN MATIERE DE DES-  
ARMEMENT TARIFAIRE : PAS DE PROBLEME
- VOLET SOCIAL : LES ALLEMANDS MAINTIENNENT LEUR DEMANDE D'UN  
GEL DES OBLIGATIONS COMMUNAUTAIRES EN MATIERE DE LIBRE CIR-  
CULATION DE LA MAIN-D'OEUVRE AU NIVEAU ACTUELS EN CONTRE-  
PARTIE DU GEL DU DESARMEMENT TARIFAIRE.  
DIS. LES ALLEMANDS VEULENT EN FAIT REMETTRE EN CAUSE LE  
PRINCIPE DE LA LIBRE CIRCULATION FIN DIS.
- VOLET AGRICOLE : ON S'ORIENTE VERS UNE DECLARATION PAR  
LAQUELLE LA COMMUNAUTE S'ENGAGERAIT A PROCEDER A UN  
DESARMEMENT TARIFAIRE PROGRESSIF. UNE RESERVE ITALIENNE SUB-  
SISTE CONCERNANT LES GARANTIES DE COMPENSATION INTERNE.
- VOLET FINANCIER : ON S'ORIENTE VERS LA SOLUTION PROPOSEE PAR  
LA COMMISSION A SAVOIR UN FONDS SPECIAL SOUS FORME DE DONS  
AVEC NEGOCIATION ANTICIPEE D'UN 4E PROTOCOLE FINANCIER  
(AUCUN CHIFFRE N'EST AVANCE POUR LE MOMENT). SIGNALONS QUE LE  
3E PROTOCOLE FINANCIER (310 MUC) VIENT D'ETRE RATIFIE PAR LE  
PARLEMENT TURC ET ENTRERA EN VIGUEUR INCESSAMMENT.

YUGOSLAVIE

-----

LE CONSEIL DOIT ENCORE FIXER SA POSITION SUR LE VOLET FINANCIER  
DU MANDAT DE NEGOCIATION POUR LA COMMISSION, QUI AVAIT ETE  
LAISSE OUVERT LORS DE LA SESSION DU MARS. LA COMMISSION A EU  
DES CONVERSATIONS EXPLORATOIRES AVEC LES AUTORITES YUGOSLAVES  
ET A PROPOSE DE REPRENDRE LES NEGOCIATIONS VERS LA FIN AVRIL.

CHINE

----

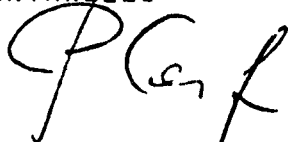
LE CONSEIL ENTENDRA UN RAPPORT SUR L'ETAT DES NEGOCIATIONS AVEC  
LA CHINE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN ACCORD SUR LE COMMERCE  
DES PRODUITS TEXTILES. LE NEGOCIATEUR DE LA COMMISSION A BESOIN  
DE SAVOIR SI, DANS QUELLE MESURE ET A QUELLES CONDITIONS IL

////

NNNN

M VASEY GPP B1/6 2201 30.3.1979

M SANTARELLI





433331

GATT - NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES (TOKYO ROUND)

-----  
(J. CARROLL)  
-----

LA COMMISSION AVAIT SOUMIS AU CONSEIL DU 5 MARS UNE COMMUNICATION COMPORTANT LE 'PAQUET ■■■■■■ FINAL' DANS TOUS SES ELEMENTS PRINCIPAUX TEL QU'IL ■ RESSORTAIT D E LA PHASE FINALE DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES A GENEVE (VOIR BIO (79)78 SUITE 1 D ■ U 5/3/79).

SUITE AU DEBAT, LE PRESENTENT AVAIT ■ CONCLU QUE LE CONSEIL N'ETAIT PAS ENCORE EN MESURE DE DONNER L'ORIENTATION GENERALE FAVORABLE DEMANDEE PAR LA COMMISSION EN VUE DE L'ADOPTION DE L'ACCORD QUI S'EST DEGAGE DES NEGOCIATIONS. LE CONSEIL A INVITE LA COMMISSION A AMELIORER DANS TOUTE LA MESURE DU POSSIBLE LE RESULTAT DES NEGOCIATIONS SUR PLUSIEURS POINTS (EQUILIBRE ■■■■ TARIFAIRE, VOLET AGRICOLE). ON AVAIT CONVENU QUE LE CONSEIL SERAIT APPELE A PRENDRE UNE POSITION DEFINITIVE SUR LE RESULTAT DES NEGOCIATIONS LORS DE LA SESSION DU 3 AVRIL.

LA COMMISSION A MAINTENANT SOUMIS AU CONSEI UNE COMMUNICATION COMPLEMENTAIRE QUI A POUR OBJET DE PRESENTER LES AMENAGEMENTS OU AMELIORATIONS DANS TOUS LES SECTEURS OU CELA A ETE POSSIBLE.

LA COMMISSION SOUHAITE QUE LE CONSEIL PUISSE SE PRONONCER ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ SUR LE PAQUET TEL QU'IL SE PRESENTE MAINTENANT ET LUI RECOMMANDE DE L'ADOPTER.

////

NNNN

2

COMEUR BRU 20.05

WN/12

NY/5

BRUXELLES LE 02.04.79

REF NO 40559

DEH

NOTE BIO (79) 120 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE , AUX ASSISTANTS DG I ET VIII

-----  
CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES ( VASEY )  
-----

TURQUIE  
-----

LE CONSEIL S'EST ENGAGE A FIXER SA POSITION GLOBALE A L'EGARD DE LA TURQUIE LORS DE SA SESSION DE MAI. TOUTES LES DELEGATIONS SONT D'ACCORD QUE L'OBJECTIF DE L'ENSEMBLE DES MESURES ENVISAGEES EST DE FACILITER LA RELANCE DE L'ECONOMIE TURQUE, D'OU L'IMPORTANCE D'UNE DECISION RAPIDE SUR L'AIDE FINANCIERE ( QUI A FAIT L'OBJET D'UNE DISCUSSION EN RESTREINTE ).

L'ESSENTIEL DU DEBAT A ETE CONSACRE AU GEL DES DISPOSITIONS EN MATIERE DE LIBRE CIRCULATION ET A PLUS LONG TERME, A LA RENEGOCIATION DU PROTOCOLE ADDITIONNEL QUI CONSTITUE UN PREALABLE POUR LA DELEGATION ALLEMANDE. LA COMMISSION ET PLUSIEURS DELEGATIONS SE PREOCCUPENT DES REACTIONS NEGATIVES QUE CETTE POSITION POURRAIT PROVOQUER CHEZ LE PARTENAIRE TURC ET QUI IRAIT A L'ENCONTRE DU BUT RECHERCHE, A SAVOIR LE RENFORCEMENT DE L'ASSOCIATION A UN MOMENT OU LES NEGOCIATIONS EN VUE DE L'ADHESION DE LA GRECE TOUCHENT A LEUR FIN.

YUGOSLAVIE  
-----

LE PRESIDENT FRANCOIS-PONCET A INDIQUE QU'IL AVAIT VIVEMENT INSISTE AUPRES DE SON COLLEGE YUGOSLAVE, LORS DU PASSAGE DE CELUI-CI A PARIS, POUR QUE LA YUGOSLAVIE ACCEPTE DE PRENDRE LA NEGOCIATION SUR LA BASE DU MANDAT DONNE A LA COMMISSION. LE VOLET COOPERATION FINANCIERE, QUI AVAIT ETE LAISSE OUVERT, A FAIT L'OBJET D'UNE DISCUSSION EN RESTREINTE.

NEGOCIATIONS TEXTILES AVEC LA CHINE  
-----

LE CONSEIL EST SAISI D'UN RAPPORT DE LA COMMISSION DEMANDANT L'AUTORISATION D'ENVISAGER DES CONCESSIONS IMPLIQUANT UN DEPASSEMENT DES PLAFONDS GLOBAUX INTERNES, ETANT ENTENDU QU'IL S'AGIT D'UN ACCORD SUI GENERIS COMPORTANT DES CONTREPARTIES ECONOMIQUES ( A LA DIFFERENCE DES ACCORDS AMF ). LE CONSEIL A CHARGE UN GROUPE D'EXPERTS DE METTRE AU POINT DES ORIENTATIONS PORTANT TANT SUR LES CONTREPARTIES CHINOISES QUE SUR LE VOLUME ET LA REPARTITION DES CONCESSIONS COMMUNAUTAIRES.

A SUIVRE  
AMITIES,

MANUEL SANTARELLI

COMEUR BRU  
NNNN

Reply via RCA: call 212-248-7000

Reply via RCA: call 212-248-7000

Reply via RCA: call 212-248-7000

OM  
RCA APR 02 1120#  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

CONNEXION AVEC ORDINATEUR.

NO.REF.: 40537

BRUXELLES LE 02.04.1979

REF. 40537/VLI

NOTE BIO (79) 120 (SUITE 2) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AUX ASSISTANTS DG I ET VIII

-----  
CONSEIL AFFAIRES GENERALES  
-----

NEGOCIATIONS CEE - ACP (FERRATON)  
-----

APRES AVOIR PASSE EN REVUE LES RESULTATS DE LA CONFERENCE DE BAHAMAS, LES MINISTRES SE SONT PENCHES PLUS PARTICULIEREMENT SUR LE PROBLEME DE LA STABILISATION DES RECETTES D'EXPORTATIONS DES MINERAIS ET SUR CELUI DE LA PROMOTION D'INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR MINIER ET ENERGETIQUE. MONSIEUR CHEYSSON A RAPPELE LES PROPOSITIONS FAITES PAR LA COMMISSION EN LA MATIERE, PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES TENDANT D'UNE PART A PRESERVER LE POTENTIEL MINIER EXISTANT ET D'AUTRE PART A ASSURER SON DEVELOPPEMENT. BIEN QUE PLUSIEURS ETATS MEMBRES CONTINUENT A FAIRE ETAT DE RESERVES SUR CERTAINS ELEMENTS DE CES PROPOSITIONS, LE PRESIDENT DU CONSEIL A PU CONCLURE LE DEBAT EN CONSTATANT QUE CELLES-CI ETAIENT CONSTRUCTIVES, QU'ELLES REPONDAIENT AUX PREOCUPATIONS DES ACP ET QUE SOUS RESERVE DE QUELQUES AMENAGEMENTS ELLES ETAIENT SUSCEPTIBLES DE FAIRE L'OBJET D'UN ACCORD DES NEUF.

AMITIES

MANUEL SANTARELLI

NNN/#  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

440046

\*\*\*

NOTE BIO(79) 120 (SUITE 3) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. BURGHARDT DG I ET A  
M. LECOMTE DG VIII

\*\*\*

CONSEIL CONJOINT DU 2.4. - A LUXEMBOURG - BUDGET (VON SCHWERIN)

LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES FINANCES SE SONT  
REUNI A LUXEMBOURG LE 2.4. DE 15.00 A 20.30 HEURES POUR DISCUTER  
LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES DE LA COMMUNAUTE A PLUS LONG TERME  
SUR BASE DE DEUX COMMUNICATIONS DE LA COMMISSION (VOIR P-118  
DE NOVEMBRE 78 ET P-22 DU MARS 79).

IL NE S'AGISSAIT PAS DE DECISIONS A PRENDRE MAIS  
D'UN DEBAT GENERAL SUR L'ORIENTATION COMMUNAUTAIRE ET SUR SON  
FINANCEMENT.

EN CE QUI CONCERNE LE PREMIER ASPECT, LA PLUPART DES DELEGATIONS  
ONT APPROUVE LES PRIORITES ESQUISSEES PAR LA COMMISSION (VOIR  
DOC. P-22) ET ONT ACCEUILLI LE DOCUMENT SUR L'EVOLUTION DE  
DEPENSES D'ICI 1981/82 FAVORABLEMENT BIEN QUE LA PRECEDENCE AIT  
SOULIGNE LE CARACTERE PUREMENT INDICATIF DE L'ANALYSE CHIFFREE.  
LES POSITIONS DES DELEGATIONS ETAIT PLUS PARTAGEES SUR LES  
PERSPECTIVES DE FINANCEMENT. PLUSIEURS DELEGATIONS SE SONT  
PRONONCEES CONTRE LE PRINCIPE D'INTRODUCTION D'UN ELEMENT DE  
REDISTRIBUTION DANS LE BUDGET NOTAMMENT DU COTE DES RECETTES  
ET NOTAMMENT CONTRE LA CONCEPTION D'UNE PROGRESSIVITE DES CONTRI-  
BUTIONS - PRINCIPE FAVORISE PAR D'AUTRES DELEGATIONS QUI SONT  
D'AVIS QUE LES TRANSFERTS NETS DANS LA SITUATION ACTUELLE DU  
BUDGET LES DEFAVORISENT PARTICULIEREMENT.

QUANT A L'ELARGISSEMENT DU REGIME ACTUEL DES RESSOURCES PROPRES  
QUI POURRAIT S'AVERER NECESSAIRE D'ICI 2 OU 3 ANS SELON LES  
ESTIMATIONS DE LA COMMISSION LA PLUPART DES ETATS MEMBRES SE SONT  
MONTRÉS ASSEZ RESERVES EN METTANT L'ACCENT SUR LE NECESSITE  
D'UNE POLITIQUE BUDGETAIRE D'AUTANT PLUS AUSTERE.

A CE SUJET LA PLUPART DES DELEGATIONS ONT SOUTENU LA THESE DE  
M. TUGENDHAT SELON LAQUELLE LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES ET LES  
POSSIBILITES DE REALISATION DES PRIORITES ET DE DEVELOPPEMENT  
DE NOUVELLES ACTIONS DEPENDENT LARGEMENT D'UNE MAITRISE DES  
DEPENSES D'INTERVENTION DANS LES MARCHES AGRICOLES.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES BRITANNIQUE (OWEN) A LANCE  
UN APPEL VIGOUREUX A CE SUJET EN ANNONÇANT NOTAMMENT QUE LE  
ROYAUME UNI DEVRAIT S'OPPOSER A TOUT ELARGISSEMENT DES RESSOURCES  
PROPRES ACTUELLES S'IL N'Y A PAS DE PROGRES SENSIBLE DANS LA  
VOIE D'UNE REDUCTION DES DEPENSES AGRICOLES. (12.00 H).

AMITIES,

E. PERLOT COMEUR

NNNN

NNNN

O.v.Schwerin GPP B. 1/9 2559 3.4.79

E. PERLOT

248455 COME UR  
21877H COMEU B

CONNEXION AVEC ORDINATEUR, NE PAS COUPER S.V.P.  
NOTRE REFERENCE:  
40943

BRUXELLES 3.4.79

REF.NR. 40943 COU

NOTE BIO (79) 120 (SUITE 4) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AUX ASSISTANTS DG I ET VIII

---

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES ( CARROLL )

---

LE CONSEIL A REPRIS SES TRAVAUX A 10H15 CE MATIN.

JAPON

---

LE VICE PRESIDENT HAFERKAMP A FAIT UN BREF RAPPORT SUR LA VISITE RECENTE AU JAPON. IL A SITUE CETTE VISITE DANS LE CADRE D'UNE SERIE DE REUNIONS QUI SERONT CONSACREES A UN EXAMEN DU PROBLEME DU SURPLUS JAPONAIS DANS LES ECHANGES COMMERCIAUX, C'EST-A-DIRE LES CONSULTATIONS A HAUT NIVEAU C E E - JAPON LE MOIS DE MAI SUIVIES PAR LE CONSEIL EUROPEEN ET LE SOMMET ECONOMIQUE LE MOIS DE JUIN. LORS DE SA VISITE M. HAFERKAMP A INSISTE QUE LES AUTORITES JAPONAISES PRENNENT DES MESURES IMMEDIATES AFIN DE DIMINUER LES OBSTACLES NON TARIFAIRES ACTUELLES AUX IMPORTATIONS. AUCUNE DELEGATION N'A DEMANDE LA PAROLE ET LE CONSEIL A PASSE AU PROCHAIN POINT.

RELATIONS AVEC CHYPRE

---

LE VICE PRESIDENT GUNDELACH A PROPOSE AU CONSEIL DE DONNER SON ACCORD AUX CONCESSIONS TARIFAIRES SUR LES IMPORTATIONS DE POMMES DE TERRE DE PRIMEURS EN PROVENANCE DE CHYPRE POUR UNE PERIODE ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15 JUIN. CETTE CONCESSION TARIFAIRE SERAIT ACCOMPAGNEE D'UN SYSTEME D'AIDES AUX PRODUCTEURS COMMUNAUTAIRES (ITALIE) DANS LE CAS OU LES PRIX DU MARCHÉ S'EFFONDRAIENT. LA DELEGATION ALLEMANDE A DEMANDE UN DELAI AFIN DE CONSULTER BONN. LE CONSEIL REVIENDRA A CE POINT AU COURS DE L'APRES MIDI.

A SUIVRE,

J. C A R R O L L

03

NNNN/⊕  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

0  
RCA APR 03 0818H  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

CONNEXION AVEC ORDINATEUR, NE PAS COUPER S.V.P.  
NOTRE REFERENCE:  
41057

BRUXELLES, LE 3.4.1979

REF NR 41057 OBR

NOTE BIO (79) 120 (SUITE 5) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AUX ASSISTANTS DG I ET VIII

---

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES (HELIN)

---

AIDES SIDERURGIES : PAS DE DECISION

---

COMME L'ON S'Y ATTENDAIT LE CONSEIL N'A PAS PU SE METTRE D'ACCORD SUR UNE DECISION DONT LE BUT EST D'ENCADRER AU NUVEAU EUROPEEN LES AIDES ACCORDEES PAR LES NEUF A LEUR SIDERURGIE NATIONALE. L'ITALIE ET LE ROYAUME-UNI ONT MAINTENU LEUR RESERVE. RAPPELONS QUE DANS LE CAS DE L'ITALIE CES RESERVES CONCERNENT LE TRANSFERT DE CAPITAL A DES ENTREPRISES SIDERURGiques NATIONALISEES, DONT ROME ESTIME QU'IL NE S'AGIT PAS D'UNE AIDE. DANS LE CAS DU ROYAUME-UNI LA RESERVE EST PLUS FONDAMENTALE : LONDRES CRAINT UNE EXTENSION DU POUVOIR DE CONTROLE DE LA COMMISSION EUROPEENNE. M. VOUEL A SOULIGNE QUE LA COMMISSION AVAIT DE TRES VIVES PREOCCUPATIONS, EN L'ABSENCE D'UNE DECISION SUR LES AIDES, QUANT AUX POSSIBILITÉS DE REALISER UNE RESTRUCTURATION COORDONNEE DE LA SIDERURGIE EUROPEENNE. LA COMMISSION, A AJOUTE M. VOUEL, SOULIGNE QUE LA RESTRUCTURATION EST EN TRAIN DE SE FAIRE MOYENNANT DES AIDES NATIONALES PUBLIQUES OU PRIVEES. DE CE FAIT, A DIT ENCORE M. VOUEL, ET AFIN D'EVITER DES DISTORSIONS DANS LES ECHANGES ET DANS LES CHANCES ACCORDEES DANS LES NEUF PAYS, LA COMMISSION NE PEUT ACCEPTER QU'UNE DECISION SOIT INDEFINIMENT REPORTEE. EN REPONSE A UNE QUESTION DE LA DELEGATION DANOISE, M. VOUEL A AJOUTE QUE SI UNE SOLUTION N'EST PAS POSSIBLE LA COMMISSION N'HESITERA PAS A UTILISER LES POUVOIRS QU'ELLE ESTIME DETERMINER POUR 1) CREER LA TRANSPARENCE DES AIDES, 2) POUR QUE LA DISCIPLINE SOIT INSTAUREE. M. THORN A FAIT PART DE SON INQUETUDE.

L'ABSENCE DE DECISION AU NIVEAU COMMUNAUTAIRE N'EST PAS DE NATURE A RENFORCER LA CREDIBILITE DE L'EUROPE EN CETTE PERIODE ELECTORALE. EN CONCLUSION DU DEBAT M. FRANCOIS-PONCET A DEMANDE A LA COMMISSION DE POURSUIVRE LES CONTACTS AVEC LES GOUVERNEMENTS ITALIEN ET BRITANNIQUE. LA DISCUSSION SERA REPRISE AU CONSEIL DE JUIN.

BIEN LIRE : LE ROYAUME-UNI ...

---

|      |        |
|------|--------|
| 1    | FS/CH  |
| TR.  | JPL 3* |
| I.S. | 6 WN   |
| FIN. | CPB/LP |
| AGR. | HdL    |
| ENE. | MG     |
| R.D  | LM     |
| ADM. |        |
| S.A. | JM     |
|      | MMB    |
|      | NM     |

RCA Global Communications  
RCA Global Communications  
RCA Global Communications

ications  
RCA Global Communications  
RCA Global Communications

GA  
O  
RCA APR 03 1447Z  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

CONNEXION AVEC ORDINATEUR, NE PAS COUPER S.V.P.  
NOTRE REFERENCE:  
41385/DLO

BRUXELLES 3/4/79

REF. NR. 41385 DLO

N O T E B I O (79) 120 (SUITE7) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, AUX ASSISTANTS DG I ET VIII

---

CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES ( CARROLL)

---

TEXTILES CHINE

---

SUITE AU RAPPORT DU GROUPE D'EXPERTS ( VOIR SUITE 1), LE CONSEIL  
A CONSTATE QU'IL N'ETAIT PAS EN MESURE D'AUTORISER LA REPRISE DES  
NEGOCIATIONS AVEC LA CHINE SUR LA BASE DE LA PROPOSITION FAITE  
PAR LA COMMISSION.

DIS LA DELEGATION FRANCAISE NE POUVAIT PAS LEVER SA RESERVE AU

---

SUJET DES QUANTITES POUR LE PRODUIT SENSIBLE TISSUS DE COTON FIN DIS.

---

GATT

---

LE CONSEIL A REPRIS SES TRAVAUX A 19 HEURES SUR LA BASE D'UN TEXTE DE  
PROJET DE CONCLUSIONS ELABORE PAR LE COMITE 113 (HAUTS FONCTIONNAIRES  
POUR LES QUESTIONS COMMERCIALES ET REPRESENTANTS DE LA COMMISSION).  
LA REUNION SE DEROULE EN RESTREINTE ET DURERA JUSQU'A 20H30.

RELATIONS AVEC CHYPRE

---

LA DELEGATION ITALIENNE A DEMANDE UN DELAI DE 48 HEURES AFIN  
D'EXAMINER LA PROPOSITION DE M. GUNDELACH SUR LE REGIME D'AIDES  
AUX PRODUCTEURS COMMUNAUTAIRES. LA PRESIDENCE A DONC RENVOYE  
LA QUESTION AU COREPER.

A SUIVRE,

AMITIES,

J. CARROLL

3.4.79  
NNNN/Z  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

M  
RCA APR 04 0552#  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

CONNEXION AVEC ORDINATEUR.

REFERENCE: 41578/VHE

BRUXELLES LE 04/04/79 11H 13M 10S

NOTE BIO(79)120 SUITE 8 ET FIN AUX BUREAUX NATIONAUX  
CC AUX MEMBRES DU GROUPE. A M. BURGHARDT, DG I ET A M. LECOMTE<sup>ADM.</sup>  
DG VIII

-----  
CONSEIL AFFAIRES ETRANGERES DES 2/3 AVRIL 1979

-----  
GATT - NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES (J. CARROLL)  
-----

LE CONSEIL S'EST TERMINE A 2 HEURES CE MATIN PAR UN ACCORD  
SUR LE PAQUET FINAL DES NEGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATERALES  
TEL QUE CELUI-CI A ETE PRESENTE DANS DEUX COMMUNICATIONS DE  
LA COMMISSION. CELLE DU CONSEIL DU 5 MARS ET CELLE DU  
CONSEIL DU 2/3 AVRIL 1979. CERTAINS ASPECTS DE L'ACCORD  
DEMEURENT SUJETS A UNE RESERVE DE LA PART DE L'ITALIE, UNE  
RESERVE QUI POURRAIT ETRE LEVEE A UNE REUNION DU COREPER CETTE  
SEMAINE.

SI LA RESERVE ITALIENNE EST LEVEE. LA COMMISSION PROCEDERA AU  
L'PARAPHE (AUTHENTIFICATION) DES DIVERS TEXTES ET ACCORDS QUI  
RESULTENT DES NEGOCIATIONS. A GENEVE, PROBABLEMENT LE 11  
AVRIL. ON VOUS RAPPELLE QUE LE PARAPHE DES TEXTES NE CONSTI-  
TUE PAS LA CONCLUSION FORMELLE DES RESULTATS DES NCM MEME  
S'IL MARQUE LA FIN DES NEGOCIATIONS DANS LA PLUPART DES  
SECTEURS. L'ADOPTION DEFINITIVE DES RESULTATS PAR LE CONSEIL  
SUIVRA A UNE DATE ULTERIEURE LORSQUE LA COMMISSION SERA  
SATISFAITE QUE NOS PARTENAIRES PRINCIPAUX APPLIQUENT CORRECTE-  
MENT LES DIFFERENTS ACCORDS DANS LEUR LEGISLATION NATIONALE.

A CE STADE. ON ENVISAGE QUE LES TEXTES QUI SERONT PARAPHE  
COUVRIENT LE VOLET TARIFAIRE, L'AGRICULTURE. LES CODES SUR  
LES SUBVENTIONS ET DROITS COMPENSATAIRES. LES NORMES, L'EVALU-  
ATION EN DOUANE, LES ACHATS GOUVERNEMENTAUX. VOUS AVEZ DEJA  
RECU UNE SERIE DE FICHES LORS DU CONSEIL DU 5 MARS CONCER-  
NANT LES PRINCIPAUX ASPECTS DES CODES NON-TARIFAIRES AINSI  
QUE DU VOLET TARIFAIRE. LA MISE A JOUR DE CES FICHES PAR LE  
BUREAU DE GENEVE EST EN COURS ET DEVRAIT ETRE TERMINE POUR  
DISTRIBUTION LORS DU PARAPHE DES TEXTES LE 11 AVRIL. ON  
PRECISE QU'UN ACCORD SUR L'APPLICATION SELECTIVE DE LA CLAUSE  
DE SAUVEGARDE N'A PAS ENCORE ETE REALISE MAIS QUE LES CON-  
SULTATIONS CONTINUERONT AVEC NOS PARTENAIRES A GENEVE.  
LORS DE SA CONFERENCE DE PRESSE LE PRESIDENT DU CONSEIL,  
M. DENIAU, A SALUE LE RESULTAT DE CE CONSEIL COMME UN ACCORD  
TRES IMPORTANT. MEME SI CE N'EST QU'UN ACCORD PARTIEL, QUI  
PERMETTRA LE PARAPHE DE LA PLUPART DES POINTS DU PAQUET.  
AMITIES,

E. PERLOT COMEUR 10H45

NNNN

#  
248455 COME UR  
21877H COMEU B

RCA Global Telegram

RCA Global Telegram

Telegram

RCA: call 212-248-7000

Reply via RCA: call 212-248-7000